

Dans le contexte sanitaire actuel, différents cas de figure existent : **testing des personnes symptomatiques**, **testing des contacts à haut risque**, **testing des contacts à faible risque**, **testing pour motif de voyage**, **testing pour participation à un évènement**.

Quelques rappels

3 types de tests existent :

Test PCR

Chez le médecin généraliste ou en centre de testing/laboratoires.

Ce test permet d'obtenir un certificat de rétablissement.

Test antigénique rapide (AgR)

Chez le médecin généraliste ou en pharmacie.

Ce test ne permet pas d'obtenir un certificat de rétablissement.

Ce type de test en pharmacie est remboursé une fois tous les 11 jours.

Autotest

Test antigénique disponible en pharmacie/grande surface mais à faire soi-même.

Ce type de test ne permet pas d'activer le tracing.

Ce test ne permet pas d'obtenir un certificat de rétablissement.

Un **certificat de rétablissement** est reçu au 11^{ème} jour après la réception du résultat positif (PCR) et est valable jusqu'au **150^{ème} jour (5 mois)**

Une personne

***totalment** vaccinée: >18ans avec vaccin booster > 2 semaines ou ayant reçu la dernière dose de sa vaccination de base depuis <5 mois ;
12-18 ans avec vaccination de base > 2semaines

***partiellement** vaccinée: >18 ans 2^{ème} (ou 1 pour Janssen) dose depuis > 5 mois et pas de booster

***non-vaccinée** : pas de vaccin ou schéma vaccinal de base non terminé

Différence entre isolement et quarantaine :

Isolement

= période de 7 jours (dont 3 sans fièvre et amélioration des plaintes) à domicile après un test positif ou à partir du début des symptômes s'il y en a + 3 jours de mesures préventives

Quarantaine

= période passée à domicile en attendant de connaître le résultat de son test (contact à haut risque et symptomatique)

OU

= période à domicile en cas de refus de test

En l'attente de résultat d'un test : rester en quarantaine !

Rappel :

- Si code obtenu via le tracing ou via l'outil d'autoévaluation : réception d'un certificat de quarantaine par mail
- Une personne infectée peut signaler ses contacts à haut risque sur [masanté.be](https://www.masante.be)

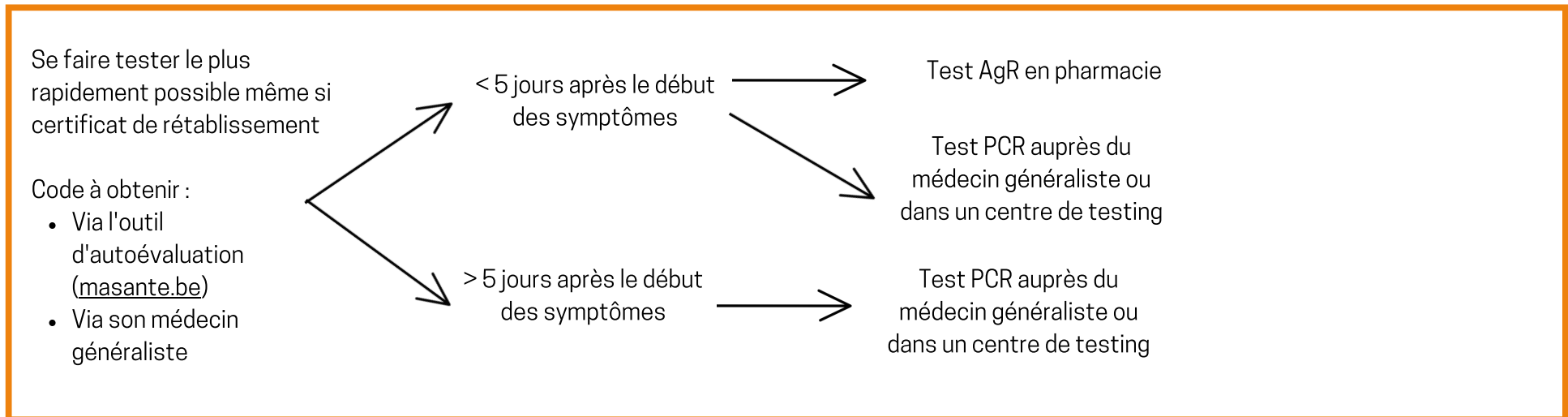


Accès au site [masanté.be](https://www.masante.be)

SYMPTOMATIQUE

Pour rappel, une personne est considérée symptomatique dans 3 cas :

- Au moins **un des symptômes majeurs** suivants d'apparition aiguë, sans autre cause évidente: toux; dyspnée; douleur thoracique; anosmie ou dysgueusie;
Au moins **deux des symptômes mineurs** suivants sans autre cause évidente: fièvre; douleurs musculaires; fatigue; rhinite; maux de gorge; maux de tête; anorexie; diarrhée aqueuse ; confusion aiguë; chute soudaine
Une aggravation de symptômes respiratoires chroniques (BPCO, asthme, toux chronique...), sans autre cause évidente.
- Toute personne **> 6 ans** (indépendamment de son statut vaccinal) et **symptomatique** --> test
Enfant **< 6 ans symptomatique ET** contact (**à haut ou faible**) risque récent avec une personne positive --> test
Si refus de test--> positif et isolement de 7 jours.



Accès à l'outil
d'autoévaluation
sur masante.be

CONTACT A HAUT RISQUE

Les contacts à haut risque (CHR) sont divisés en deux catégories : ceux ayant lieu à UN moment précis (= contact à haut risque ponctuel) et ceux où les contacts avec le cas index se répètent quotidiennement/sont récurrents (=contact à haut risque au sein du lieu de vie/foyer).

- Un CHR (quelque soit son statut vaccinal) qui a eu une infection de **< 5mois (150jours)** suit les mêmes règles qu'une personne CHR ponctuel totalement vaccinée
- Dès l'apparition de symptômes, un test doit être réalisé le plus rapidement possible avec quarantaine
- **Mesures préventives** : port du masque, FFP2 de préférence (ne concerne pas les enfants <6ans) ; distanciation sociale ; hygiène des mains et pas de contact avec les personnes vulnérables pendant 10 jours
- Sur base d'un autotest positif, code CTPC (pour test PCR) à obtenir via un formulaire disponible sur le site masante.be au 02.214.19.19, via son médecin généraliste ou via l'outil d'autoévaluation (en cas de symptômes)
- Rappel : indépendamment du type de contact et du statut vaccinal, en cas de **symptômes, un test DOIT être réalisé**



Accès au formulaire permettant de demander un code CTPC

CONTACT A HAUT RISQUE

Ponctuel

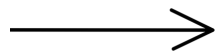
- Un enfant <12 ans CHR ponctuel et asymptomatique (= contact faible risque) est considéré comme totalement vacciné.

CHR ponctuel totalement
vacciné



Pas de quarantaine, pas de test mais respect strict des mesures préventives pendant 10 jours

CHR ponctuel
partiellement vacciné



Quarantaine de 7 jours, levée au 4ème jour si autotests quotidiens négatifs jusqu'à J7 et respect strict des mesures préventives pendant 10 jours

CHR ponctuel non vacciné



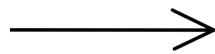
Quarantaine de 10 jours, levée au 7ème jour si autotests quotidiens négatifs jusqu'à J10 et respect strict des mesures préventives pendant 10 jours

CONTACT A HAUT RISQUE

Au sein du lieu de vie/foyer

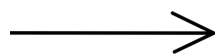
- Pour les CHR au sein du lieu de vie, le calcul des jours de testing et de quarantaine commence au premier jour des symptômes du cas positif s'il y en a. Si le cas positif n'a pas de symptômes, c'est la date du résultat du test qui compte.
- Pour un CHR au sein du lieu de vie, et ce quelque soit le statut vaccinal, il est recommandé de réaliser un autotest à la fin de l'isolement du cas positif, avec une période de vigilance accrue jusqu'à J10 après le dernier contact à haut risque, soit J20.
- Un enfant <12 ans, CHR dans son foyer, est considéré comme non-vacciné. Mais il peut aller à l'école (et uniquement à l'école).

CHR foyer totalement
vacciné, si isolement de la
personne positive
impossible



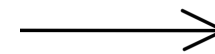
Pas de quarantaine, autotest à J10 (ou à la fin des symptômes de la personne positive) et respect strict des mesures préventives pendant 20 jours

CHR foyer partiellement
vacciné, si isolement de la
personne positive
impossible



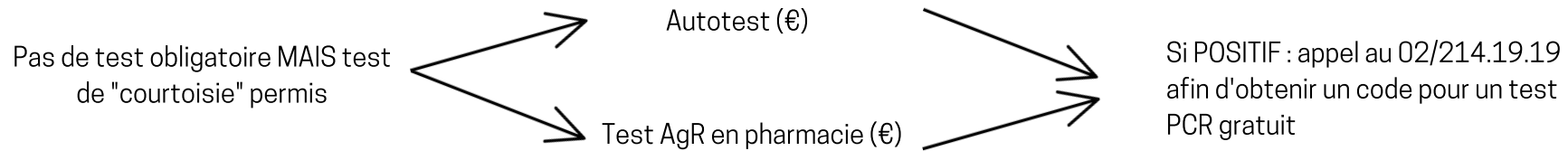
Quarantaine de 7 jours, levée au 4ème jour si autotests quotidiens négatifs jusqu'à J7 + 1 autotest J10 et respect strict des mesures préventives pendant 20 jours

CHR foyer non
vacciné/enfant <12ans et si
isolement de la personne
positive impossible

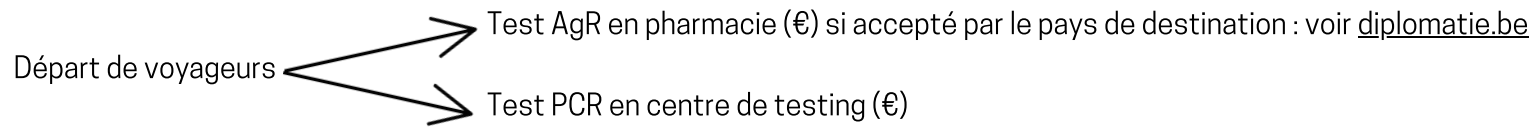


Quarantaine de 10 jours, levée au 7ème jour si autotests quotidiens négatifs jusqu'à J10 (autotest J10 compris dedans) et respect strict des mesures préventives pendant 20 jours
Rappel : les enfants de <12 ans peuvent aller à l'école, ces règles s'appliquent pour toute autre activité

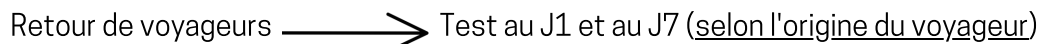
CONTACT A BAS RISQUE



VOYAGES



Accès diplomatie.be



Deux possibilités :

- Test AgR en pharmacie possible en fonction du pays provenance
- Test PCR dans un centre de testing



Accès informations testing retour



Ce test est gratuit pour les belges

À l'arrivée en Belgique, les mesures de testing et de quarantaine en vigueur sont déterminées en fonction du :

- pays/région de provenance ;
- statut de résident belge ou non ;
- certificat de rétablissement ou de vaccination ;
- caractère essentiel ou non du voyage.

Voir Sciensano

EVENEMENTS

